PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Réunion publique
Saint Christophe-en-Oisans

9 novembre 2026 – 18h00
Salle polyvalente

PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Réunion publique - Déroulé

1. Mot d'accueil de M. le maire et introduction par M. le secrétaire général de la préfecture
2. Partage de connaissances sur l'exposition aux risques et leurs conséquences
3. Les réflexions engagées pour protéger les hameaux les plus exposés
4. Les procédures d'acquisition : point d'étapes et perspectives
5. Les actions et les chantiers d'avenir pour la vallée du Haut-Vénéon
6. Temps d'échanges avec les habitants

PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Réunion publique - Déroulé

1. Mot d'accueil de M. le maire et introduction par M. le secrétaire général de la préfecture
2. Partage de connaissances sur l'exposition aux risques et leurs conséquences
3. Les réflexions engagées pour protéger les hameaux les plus exposés
4. Les procédures d'acquisition : point d'étapes et perspectives
5. Les actions et les chantiers d'avenir pour la vallée du Haut-Vénéon
6. Temps d'échanges avec les habitants

PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Réunion publique - Déroulé

1. Mot d'accueil de M. le maire et introduction par M. le secrétaire général de la préfecture
2. **Partage de connaissances sur l'exposition aux risques et leurs conséquences**
3. Les réflexions engagées pour protéger les hameaux les plus exposés
4. Les procédures d'acquisition : point d'étapes et perspectives
5. Les actions et les chantiers d'avenir pour la vallée du Haut-Vénéon
6. Temps d'échanges avec les habitants

Partage des connaissances : Retour sur la rétro-analyse de l'évènement du 21 juin 2024

Conjonction de **3 phénomènes** :

1. Forte fonte nivale ;
2. Précipitations significatives ;
3. Contribution glaciaire



Caractère imprévisible jusqu'au 21 juin 2024.

Cet événement a conduit à une majoration significative de l'aléa :

- Dépôt d'une **quantité très importante de matériaux,** pouvant être remobilisés, **y compris par des crues courantes ;**
- **Un évènement similaire peut se reproduire**, avec ou sans contribution glaciaire, avec de forts impacts.

Partage des connaissances : Instrumentation du glacier

Objectif : mieux comprendre le fonctionnement du glacier
/!\ Pas de surveillance opérationnelle (données non télétransmises)

Des instruments installés:
- Pièges photo
- Piézomètres dans le lac
- Piézomètres dans 2 forages
- Sismographes

Des campagnes ponctuelles:
- Visites régulières
- Géophysique par Radar
- Topographie par Lidar
- Mesure de débit
- Essais de traçage


Salinomètres (ATEAU)


Piège photo moraine


Installation de la foreuse (Geolithe)


Drone Lidar (STYX4D)


Piège photo glacier

Partage des connaissances : Observation du lac glaciaire



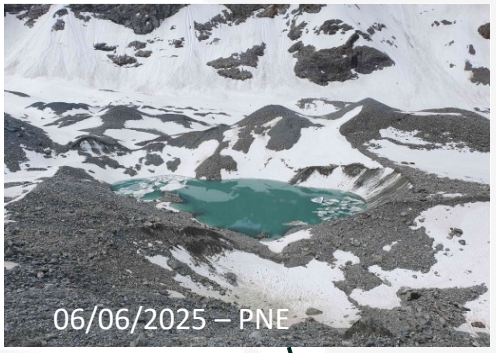

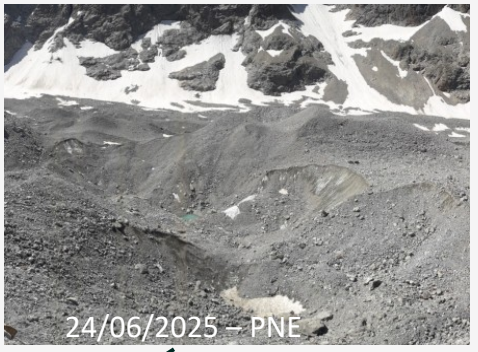

2025

Apparition le 26 mai
Niveau max le 8 juin
Disparition le 19 juin
Remplissages mineurs après orages
→ 26 jours de présence
→ Environ 30 000 m³ maxi

Avril | Mai | Juin | Juillet | Août



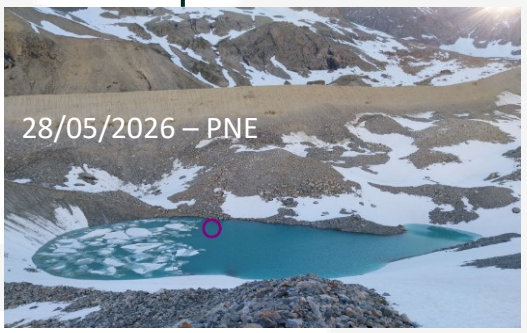



2026

Remplissage rapide le 23 mai
Niveau max le 31 mai
Disparition le 4 juillet
Remplissage mineur avant et après + remplissage partiel 28 août
→ 43 jours de présence
→ Environ 30 000 m³ maxi

Partage des connaissances : Compréhension du fonctionnement du glacier

Glacier encore **épais** (120 m maxi) et **favorable à la rétention d'eau à sa base.**

Lac temporaire dépendant de **la fonte nivale, connecté à la base du glacier**. Seuil de vidange rapide **non connu.**

Indices de présence **d'une cavité en aval du lac** (évènement forage, décollement du glacier)

Volume d'eau stocké dans le glacier **non connu.**

Evolution rapide de la topographie de surface (dépressions).

Hypothèse de fonctionnement en nappe : **le lac n'est que la partie visible de la mise en charge du glacier.**

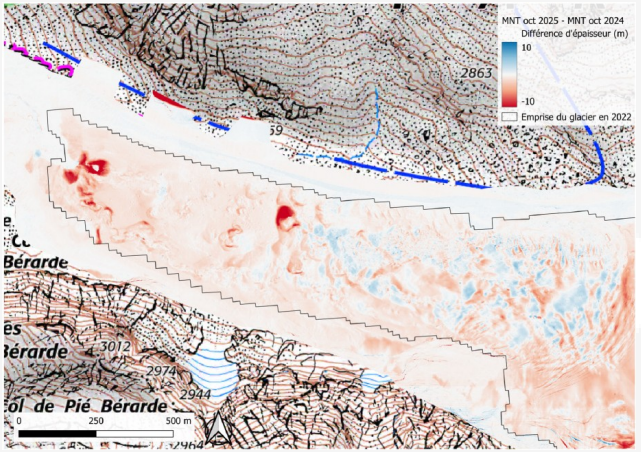

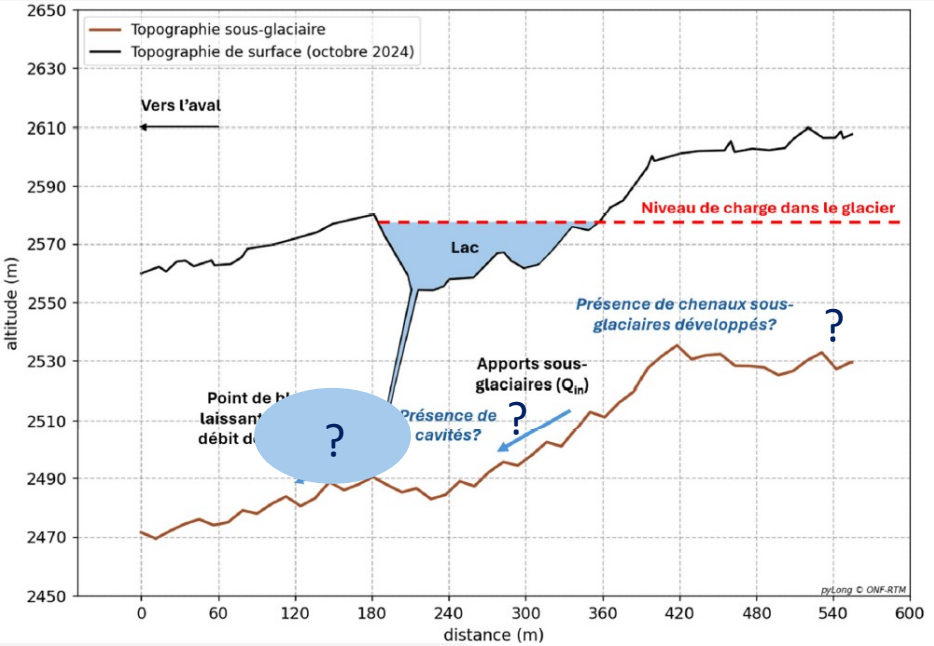

Partage des connaissances : Événements 2026

5 épisodes orageux marquants entre les mois de juin et d'août 2026

- 18 juin 2026 : Orage localisé sur le secteur de Combe Noire
- 25 juin 2026 : Orage localisé sur les secteurs de Champhorent et des Étages
- 13 août 2026 : Orage localisé sur le secteur de Bourg d'Arud et La Danchère
- 20 août 2026 : Vigilance orange orages
- 28 août 2026 : Fortes intempéries sur l'ensemble du massif des Écrins

Partage des connaissances : Événements 2026

Phénomène de Sirocco intense et notable dans la nuit du 27 au 28 août (nivôse nocturne des Ecrins supérieure à 10°). 47mm de précipitations en 24h sur SCO.

Lave torrentielle importante sur le Vallon de la Pilatte et le ruisseau de la Ruine (alerte de la gardienne du refuge de Temple Ecrins).

Large divagation du Vénéon au niveau du plan du Carrelet (pas d'atteinte sur le refuge).



Impacts des évènements 2026

- Déstabilisation de la passerelle des Étançons au milieu du hameau de la Bérarde
- Crue du Vénéon et des combes affluentes, dépôt de près de 5m au niveau de Combe Noire
- Évacuation des abords du Vénéon aux Étages
- Coupures d'électricité sur les hameaux des Étages et de Champhorent



Partage des connaissances : Impacts des évènements 2026

Concentration des événements en Oisans, en particulier la vallée du Vénéon.

18 juin, 25 juin, 17 août, 20 août, 28 août, 8 septembre.

Nombreux impacts sur la RD 530

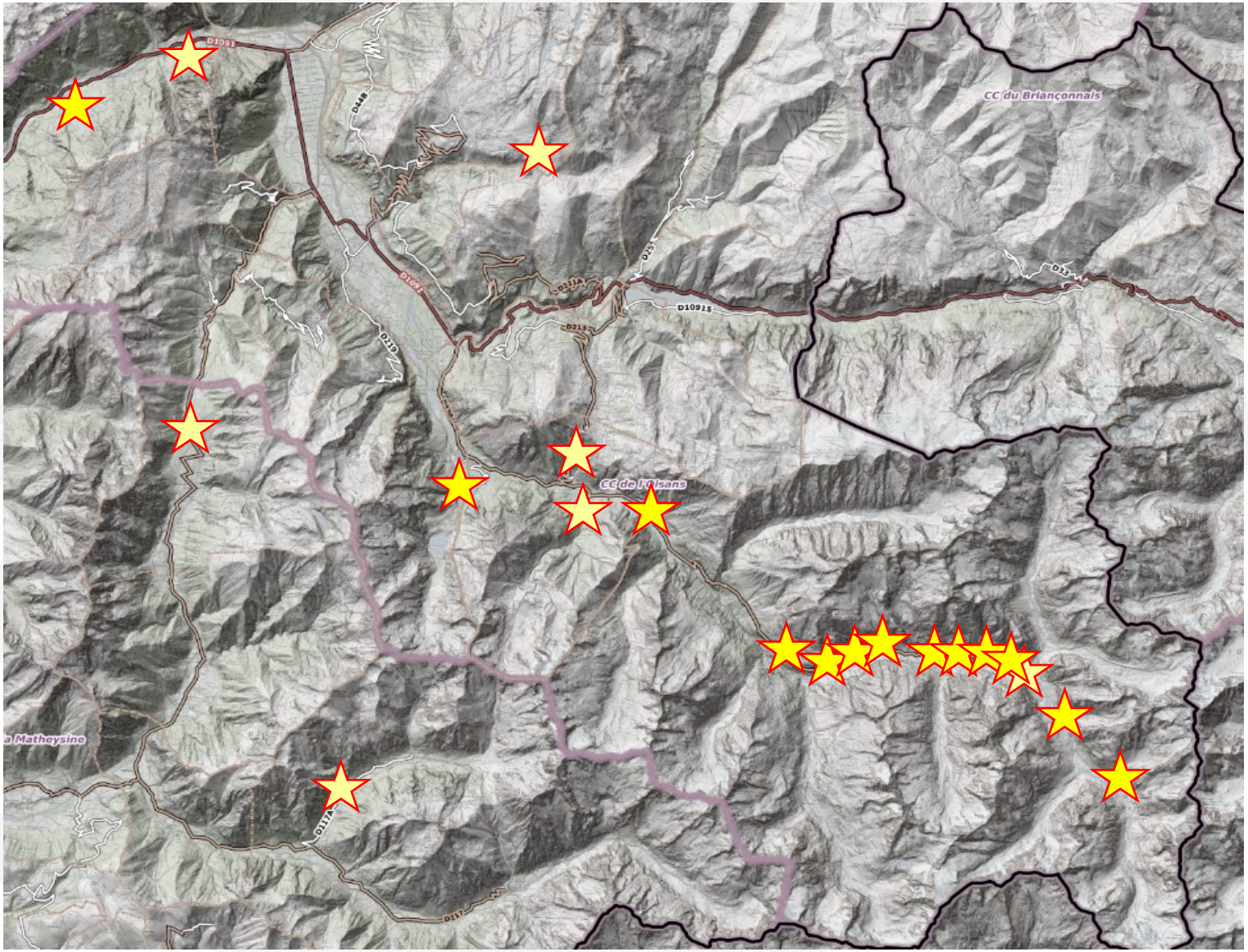

Partage des connaissances : Impacts des évènements 2026
Crue du 28/08/2026 – Vallon de la Pilatte

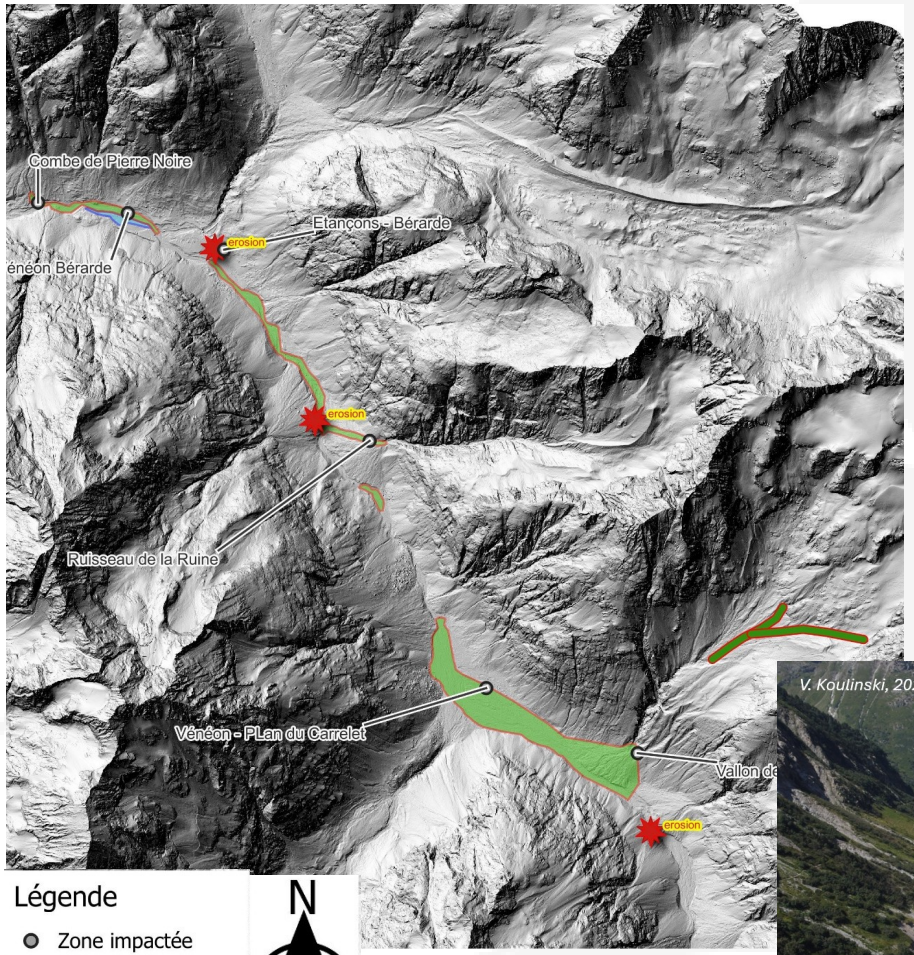





Photographies RTM 04/09/2026





Comparaison de photos drone par Suez 2026

Partage des connaissances : Impacts des évènements 2026





Figure 17 : Vénéon à la Bérarde - Passerelle du camping le 02/06/2026 (gauche) et le 31/08/2026 (droite)

Crue du 28/08/2026 – Zone du camping

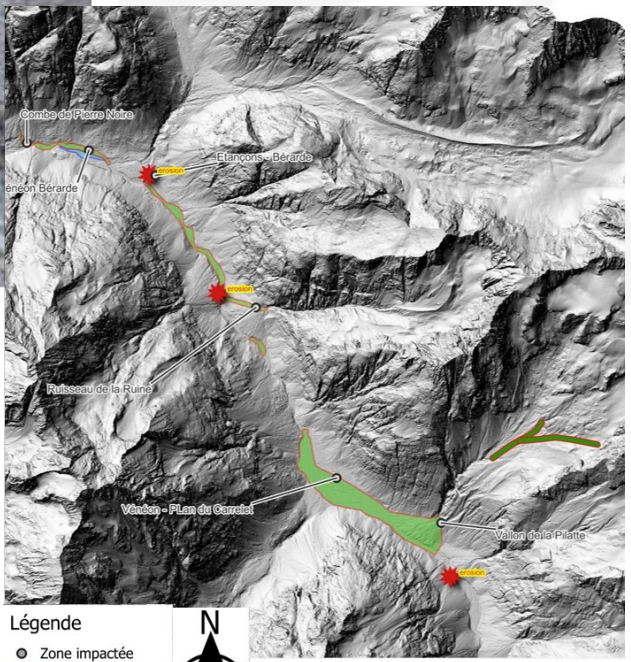



21 : Vénéon à la Bérarde - Emprise maximale probable du Vénéon pendant la crue et zone de débordement sur le camping (RTM 31/08/2026)

D'autres événements similaires dans les Écrins

Des évolutions majeures observées ces dernières années sur le haut massif des Écrins :

- Etançons – Châtelleret
- Glacier du Says
- Pilatte
- Gioberney (05)
- Rascrouset (05)
- Riou Blanc (05)
- Torrent de Saint-Pierre…

Différents facteurs en lien avec **le changement climatique qui affectent la haute-montagne:**

- Matériaux mobilisables
- Élévation de la limite pluie-neige
- Intensification des précipitations



Moraine des Etançons – RTM 2024



Moraine du glacier du Says– RTM 2024

Aléa torrentiel : Les éléments nouveaux

Enseignements des éléments nouveaux et évènements récents :

→ Présence d'eau dans le glacier y compris quand le lac supra-glaciaire est vide

→ Récurrence des évènements torrentiels

→ Ils confortent les conclusions de la rétro-analyse :

- un évènement aussi impactant que celui de juin 2024 peut se produire à court terme, **même sans composante glaciaire** ;
- une mobilisation importante de matériaux est à anticiper **même en cas de crue courante**.

Aléa torrentiel : Incidences sur l'habitabilité :

Sur le site de la Bérarde, l'aléa torrentiel constitue une **menace grave pour les vies humaines**. En situation actuelle, le hameau n'est donc pas habitable.

→ Une **interdiction d'habiter le hameau** est en place depuis le 21 juin 2024.

→ Un **périmètre d'exclusion** a été instauré dès le 21 juin 2024 et a évolué début 2026 pour tenir compte des conclusions de la rétro-analyse de l'évènement et des premiers résultats de l'instrumentation du glacier.

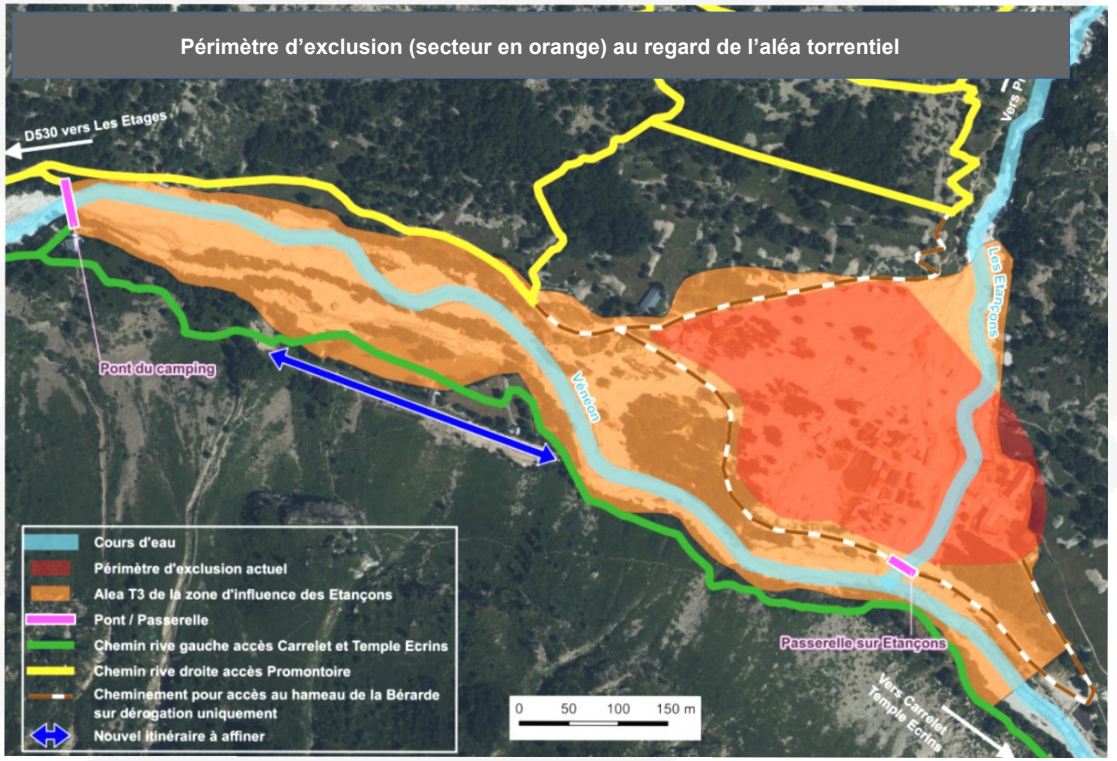

PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Réunion publique - Déroulé

1. Mot d'accueil de M. le maire et introduction par M. le secrétaire général de la préfecture
2. Partage de connaissances sur l'exposition aux risques et leurs conséquences
3. **Les réflexions engagées pour protéger les hameaux les plus exposés**
4. Les procédures d'acquisition : point d'étapes et perspectives
5. Les actions et les chantiers d'avenir pour la vallée du Haut-Vénéon
6. Temps d'échanges avec les habitants

Le hameau de La Bérarde : Étude de faisabilité du projet de protection

Le scénario étudié :

Évènement de référence : crue de juin 2024 : volume charrié = 300 000 m³

Caractéristiques des aménagements Étançons

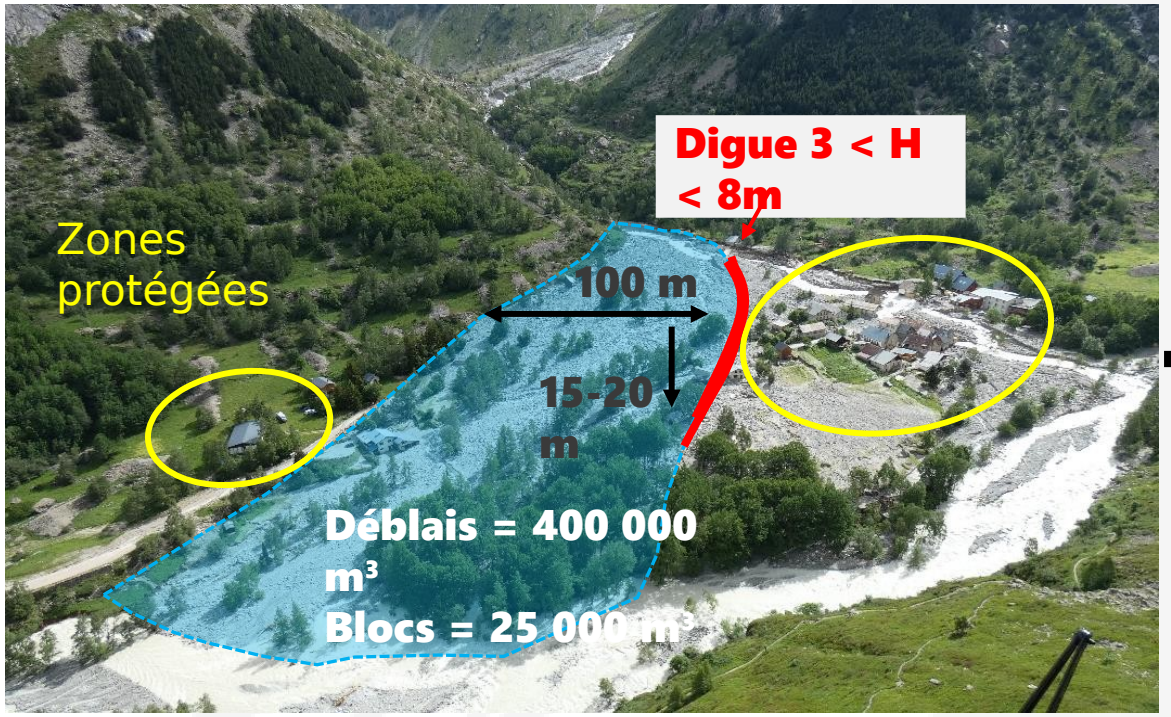

+

Système de surveillance et d'alerte

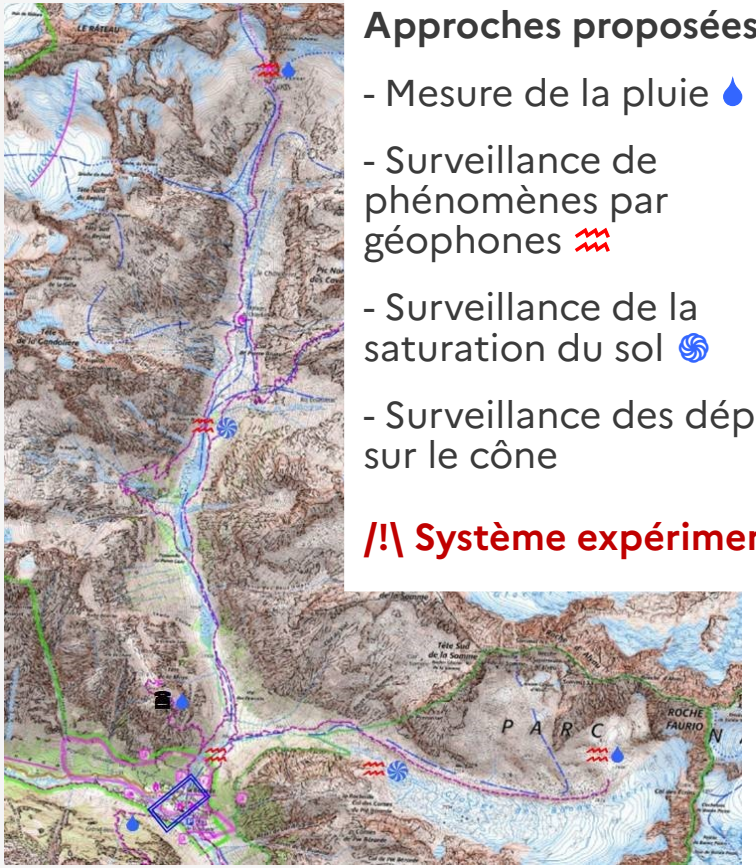

Approches proposées :

- Mesure de la pluie
- Surveillance de phénomènes par géophones
- Surveillance de la saturation du sol
- Surveillance des dépôts sur le cône

/!\ Système expérimental

Le hameau de La Bérarde : Étude de faisabilité du projet de protection

Le scénario étudié :

Remblai, en une seule opération, des terrasses en rive gauche par réutilisation des déblais du chenal des Etançons, avec protection de pied de berge sur tout le linéaire.

Réaménagement complet du site, dont nouvel accès, nécessaire.

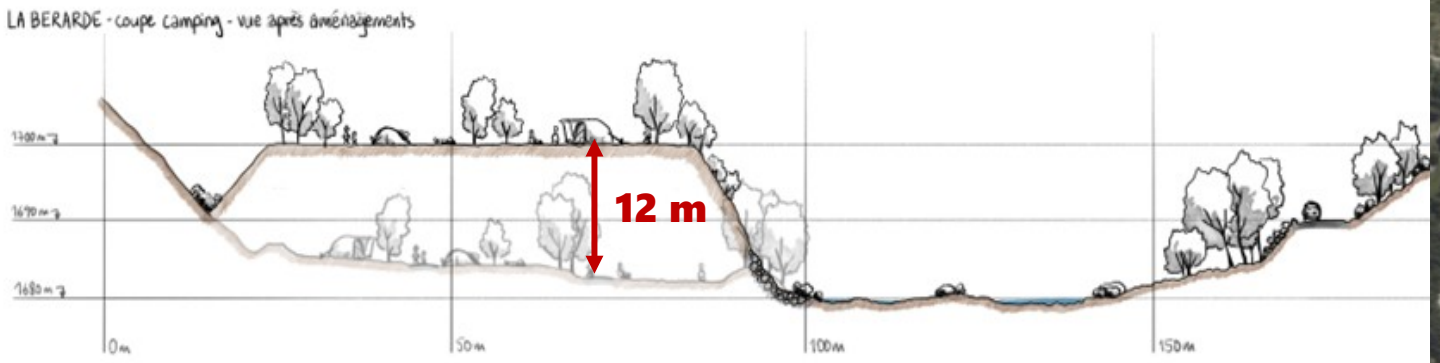



Le hameau de La Bérarde : Étude de faisabilité du projet de protection

Estimation financière du scénario étudié :

Coûts d'investissement : Réaménagement des Étançons + camping

	Enveloppe basse travaux	Enveloppe haute travaux
Total scénario 1	**15 M€***	**20 M€***

*** +12 M€** si export des matériaux hors du secteur de la Bérarde

Coûts de fonctionnement : Curage/transport des matériaux : entre 500 et 700 k€ TTC/an en moyenne

Coûts connexes (assainissement, AEP, routes, franchissement…) : > 10M€ HT non exhaustifs et non intégrés à l'ACB

Analyse coûts/bénéfices (travaux hydrauliques) :

	Enveloppe basse travaux	Enveloppe haute travaux
VAN à 50 ans	**- 6,2 M€**	**- 16 M€**

Le hameau de La Bérarde : Étude de faisabilité du projet de protection

Limites du projet :



- **Faisabilité technique de l'aménagement** : disponibilité en enrochements sur site, décaissement du sol, devenir des matériaux si pas d'utilisation sur plateforme en rive gauche du Vénéon…
- **Faisabilité de l'entretien** : temps d'évacuation des matériaux ; nuisances liées au trafic PL; en cas de crue perte de fonctionnalité temporaire de l'ouvrage pendant travaux d'entretien; impact sur la RD530…
- **Coûts liés aux travaux connexes** : voirie, réseaux secs et humides, franchissement du chenal…
- **Aspects réglementaires, paysagers** et compensations environnementales
- **Volet financier** en investissement et fonctionnement
- **Prévention et gestion de crise :** performance de l'alerte; accès des secours ; délais et conditions d'évacuation…

Le hameau des Étages : scénario en cours d'étude

Composante hydraulique :

Aménagements proposés :

- Déplacement du pont des Étages
- Recalibrage du lit : largeur du lit homogène à 15 m sur 400m limitant les dépôts sédimentaires
- Définition d'un plan de gestion sédimentaire
- …

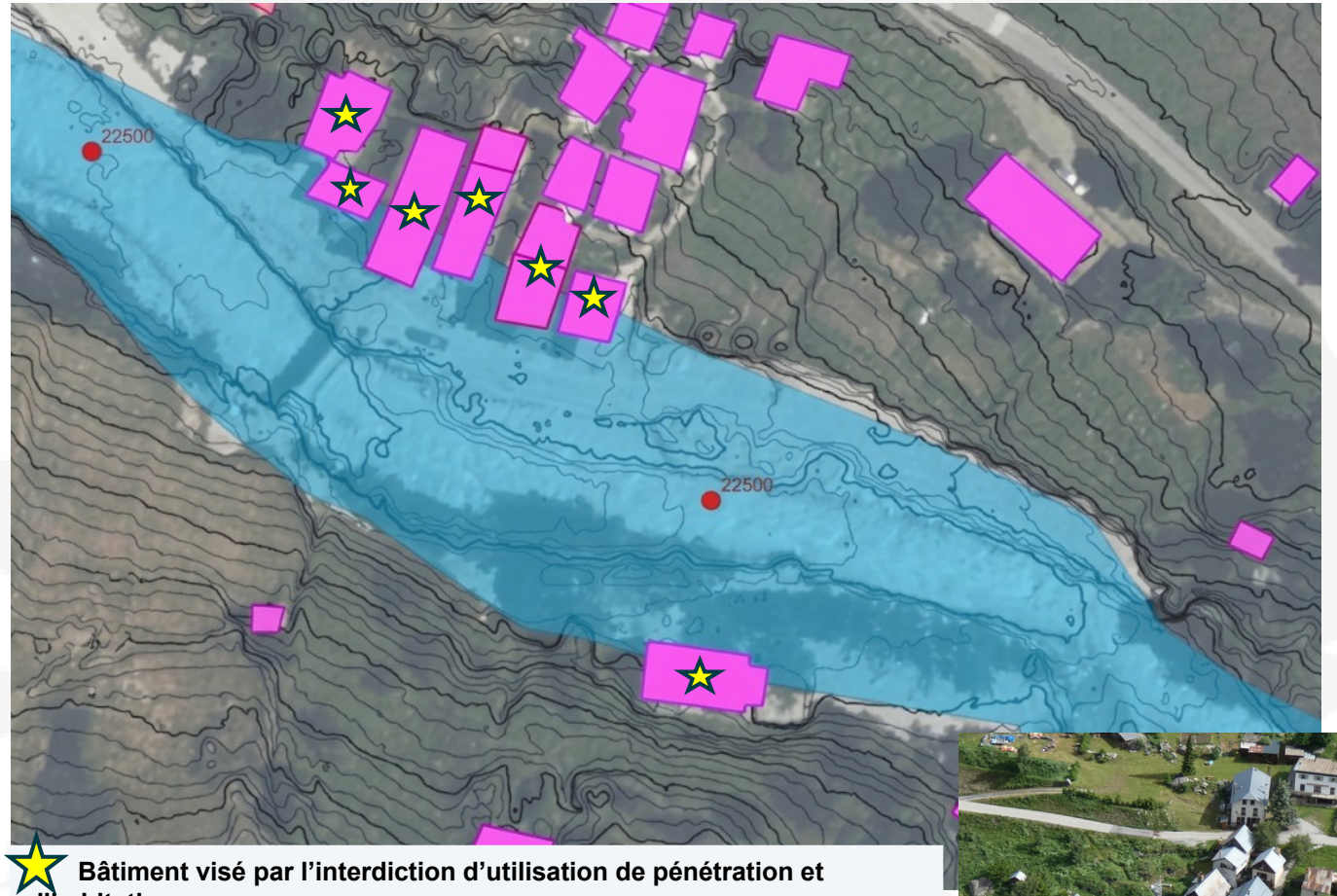

★ Bâtiment visé par l'interdiction d'utilisation de pénétration et d'habitation

Estimation de l'enveloppe de crue juin 2024 : état projet



Le hameau des Étages : Scénario en cours d'étude

Objectif : Préserver au maximum le bâti existant

Démarche : Réduction de la vulnérabilité du bâti pour améliorer la sécurité civile et renforcer la gestion de crise

Composante hydraulique

Aménagements du Vénéon

Composante bâtiment

Diagnostic du bâti et mesures de réduction de la vulnérabilité du rez de chassée et abords (au cas par cas en lien avec les propriétaires)

Composante gestion de crise

Renforcement de l'alerte et de la chaine d'évacuation

→ Tenue de permanences en mairie d'ici la fin de l'année

Ce qu'il faut retenir :

Les conclusions du COPIL du 28 mai 2026 s'agissant de La Bérarde :

Au regard de l'aléa torrentiel, le retour à un caractère habitable du hameau de la Bérarde ne peut être envisagé qu'à la double condition :

- De la réalisation d'aménagements de protection ;
- De la mise en place d'un dispositif robuste de sauvegarde de la population (dont système d'alerte).

Les collectivités peuvent engager toute étude complémentaire et envisager des solutions de protection tenant compte de cette double condition.

Les Étages :

Des scénarios sur l'habitabilité du hameau sont identifiés, les habitants seront associés à ces réflexions.

PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Réunion publique - Déroulé

1. Mot d'accueil de M. le maire et introduction par M. le secrétaire général de la préfecture
2. Partage de connaissances sur l'exposition aux risques et leurs conséquences
3. Les réflexions engagées pour protéger les hameaux les plus exposés
4. **Les procédures d'acquisition : point d'étapes et perspectives**
5. Les actions et les chantiers d'avenir pour la vallée du Haut-Vénéon
6. Temps d'échanges avec les habitants

État d'avancement :

La Bérarde :

- 15 biens éligibles, annoncés lors de la réunion publique du 30/08/2024, dont :
  - 12 biens déjà acquis ou très prochainement
  - 3 dans le process d'acquisition.
- Chantier de déconstruction des biens acquis prévu courant 2027.

Les Étages :

- Acquisition d'un bien rive gauche en cours
- Chantier de déconstruction du bien acquis prévu courant 2027

Le Plan du Lac :

- Gîte acquis en 2025 – déconstruit début 2026

Processus mis en œuvre par l'Établissement public foncier local du Dauphiné

État d'avancement :

L'**État se tient à disposition des propriétaires** pour pouvoir les accompagner financièrement.

Aussi, il est proposé aux habitants, qui le souhaitent, de se signaler à la Direction départementale des territoires (DDT) pour une acquisition amiable de leur bien par le « fonds Barnier ».

Contact DDT
ddt-ssr-rm@isere.gouv.fr
04 56 59 42 32

Pour mémoire, l'évaluation du bien dans le cadre d'une acquisition par le « fonds Barnier » se fait sans prendre en compte les dommages subis ni l'exposition à l'aléa.

À ce jour, les biens situés à l'intérieur du périmètre d'exclusion restent inhabitables en raison de l'aléa torrentiel.

PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Réunion publique - Déroulé

1. Mot d'accueil de M. le maire et introduction par M. le secrétaire général de la préfecture
2. Partage de connaissances sur l'exposition aux risques et leurs conséquences
3. Les réflexions engagées pour protéger les hameaux les plus exposés
4. Les procédures d'acquisition : point d'étapes et perspectives
5. **Les actions et les chantiers d'avenir pour la vallée du Haut-Vénéon**
6. Temps d'échanges avec les habitants

Intervention du Parc national des Ecrins : Stéphanie Rauscent-Lebeau, Directrice

Le Haut-Vénéon, au cœur des Écrins

et territoire pilote de la montagne de demain

Le Haut-Vénéon a un avenir. Construisons-le ensemble.

La Meije – 3982 m



Accueillir

Un lieu sobre, pensé comme un camp de base aux portes de la haute montagne

Relier

Un réseau de refuges en étoile conforté, un accès repensé au fond de vallée

Construire autrement

Le bois des Alpes, une architecture légère, réversible et réemployable

Comprendre et transmettre

La mémoire de la vallée, l'observation d'une montagne qui change

Un pôle d'accueil, camp de base de la haute montagne

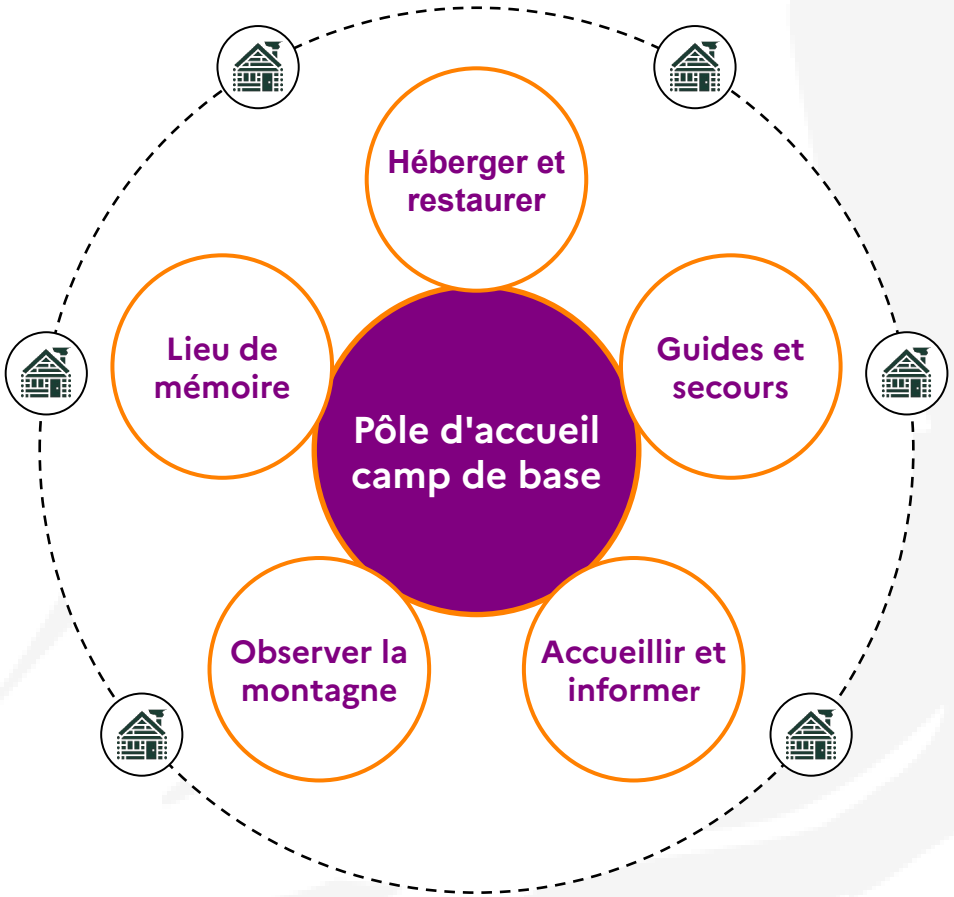

Un réseau de refuges en étoile

Une vision pour toute la vallée

Un camp de base comme destination et comme halte vers la haute montagne

Une implantation écartée de l'aléa torrentiel

Une sécurité organisée : implantation et protection instruites avec les services de l'État

Sobre, réversible, en bois des Alpes

Une conception d'excellence en modules préfabriqués, démontables et réemployables, à faible empreinte

Accessible autrement

Navettes et cheminements piétons, adaptés en cas d'intempéries

Une démarche à porter par le territoire

La commune, la communauté de communes de l'Oisans et les acteurs de la vallée, avec l'appui du Parc et de l'État

La démarche Atelier des territoires sur l'avenir de la vallée du Vénéon

Atelier des territoires n°2

Le **16 décembre 2026** de 9h à 17h

Ouvert **sur inscription** (nombre de places limité)

Accès à la vallée en période estivale

Amélioration progressive des conditions d'accès :

		2024	2025	2026
Dispositif spécifique mis en place : • **Bureau de l'information et du tourisme** • **Poste de secours** • **Médiateurs** • **Procédures d'alertes**		oui	oui	oui
Accès en voiture		jusque Clapier d'Auris (sauf ayant-droits)	jusque Pré-Clot (sauf ayant-droits)	<u>Printemps et automne :</u> jusqu'aux Étages et stationnement libre <u>Été (juillet/août) :</u> jusque Pré-Clos et jusqu'aux Étages pour une **liste élargie d'ayants-droits**
Navettes	**Période**	1 mois (août)	4,5 mois (juin - mi-novembre)	2 mois (juillet/août)
	Amplitude horaire	7h30 - 18h15	6h - 17h (19h10 juillet/août)	6h40 - 21h05
	Fréquence (/jour)	2 A/R	7A/R en juillet/août (3 A/R juin et septembre - novembre)	15 A/R

Accès à la vallée en période estivale

Pistes de réflexions pour l'été 2027 :

- Mieux communiquer sur l'accès à la vallée et les hébergements existants ;
- Donner accès à de nouveaux équipements (parkings, refuge La Lavey, passerelle) ;
- Simplifier le dispositif de réservation des navettes du Vénéon.

PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Réunion publique - Déroulé

1. Mot d'accueil de M. le maire et introduction par M. le secrétaire général de la préfecture
2. Partage de connaissances sur l'exposition aux risques et leurs conséquences
3. Les réflexions engagées pour protéger les hameaux les plus exposés
4. Les procédures d'acquisition : point d'étapes et perspectives
5. Les actions et les chantiers d'avenir pour la vallée du Haut-Vénéon
6. Temps d'échanges avec les habitants

PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Réunion publique
Saint Christophe-en-Oisans

9 novembre 2026